

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPLP section Génie Civil option construction et économie, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Sandrine MYKAJ
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de LILLE

Vice-Président

M. Fabrice POUPON
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de DIJON

Membres du jury

M. Stéphane COLLINET
Professeur de lycée professionnel

Académie de REIMS

M. Benoît DINEUR
Professeur de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Mme Laure DOIDY
Professeure de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Sandrine DUPUY
Professeure de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Nathalie GELDHOF
Professeure de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

M. Francis JOULKVA
Professeur agrégé

Académie de DIJON

Mme Faïza Cherifa KAZI AOUAL
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Mme Hélène LINAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de GRENOBLE

M. Laurent LOCATELLI
Professeur de lycée professionnel

Académie de LYON

M. Benoît LOUVEAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de RENNES

Mme Isabelle VIEIRA
Professeure de lycée professionnel

Académie de POITIERS

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Catherine BERNAERT
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de REIMS

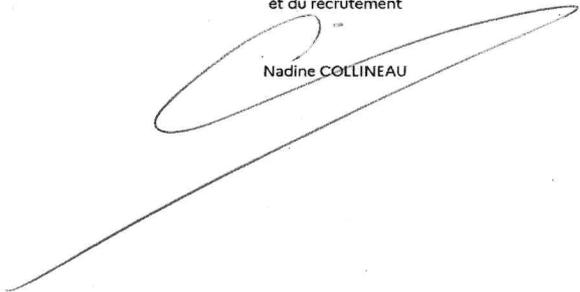
Mme Isabelle DERIS
Ingénieure de recherche

Académie de REIMS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 24 février 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU